

produirai un conte plus intéressant que tout ce qui m'est arrivé jusqu'ici. J'imaginerai qu'une jeune fille, forte et géniale, aura l'idée originale de vouloir venger son sexe sur moi. Elle pensera pouvoir me forcer à goûter les douleurs d'un amour malheureux. Voilà une jeune fille qui me convient! Je l'aiderais même, si par hasard elle n'arrivait pas à imaginer toute seule cela assez à fond. Je me tordrai comme l'anguille des habitants du pays de Mols (8). Et lorsque je l'aurai menée là où je veux, elle m'appartiendra.»

Mais, peut-être ai-je abusé de ma qualité d'intermédiaire en accablant les lecteurs de mes réflexions. Les circonstances seront mon excuse, je me suis laissé entraîner par la situation délicate dans laquelle je me trouvais, du fait que A se dit celui qui publie et non celui qui a écrit ce conte.

Ce que j'aurai encore à remarquer au sujet de ce conte, je ne le ferai que parce que je me suis chargé de le publier. J'ai cru trouver dans ce conte une chronologie. On rencontre une date par-ci par-là, dans le journal, mais ce qui manque est la précision de l'année. Sur ce point il semble donc que je ne puisse pas aller plus loin; mais en examinant de près les différentes dates, je crus avoir trouvé une indication, car, s'il est bien vrai que chaque année possède un 7 avril, un 3 juillet, un 2 août, etc., il ne s'ensuit pas du tout que le 7 avril de chaque année soit un lundi. J'ai donc fait mes calculs et trouvé que cette coïncidence correspond à l'année 1834. Je ne peux pas déterminer si A a pensé à cela, mais j'incline à ne pas le croire; autrement il n'aurait sûrement pas pris tant d'autres précautions qui sont partout évidentes; ainsi ne trouve-t-on pas non plus dans le *Journal*: le lundi 7 avril, etc., mais seulement 7 avril, et cette partie commence en ces termes: donc lundi prochain, ce qui, justement, détourne l'attention; mais en lisant ce qui se trouve sous cette date, on s'aperçoit que ce devait être un lundi. Pour ce conte j'ai donc une chronologie; mais jusqu'ici tous les essais faits pour déterminer, grâce à elle, les dates des autres dissertations ont échoué. J'aurais très bien pu lui donner la place n° 3, mais, comme je l'ai déjà dit, j'ai préféré me soumettre au hasard et maintenir tout dans l'ordre où je l'ai trouvé.

Quant aux papiers de B, ils s'arrangent facilement et naturellement. Mais pour eux, par contre, j'ai fait un changement car je me suis permis de les intituler puisque la forme de lettre empêchait l'auteur de donner un titre à ces recherches. Si donc, après avoir pris connaissance du contenu, le lecteur trouvait les titres mal choisis, je me résignerais à sentir la douleur qu'éprouve celui qui se trompe en voulant faire bien.

On trouve à certains endroits une remarque dans la marge, — je l'ai transformée chaque fois en annotation afin de ne pas empiéter sur le texte ni l'embrouiller.

Quant au manuscrit de B, je ne me suis pas permis d'y faire aucun changement, mais je l'ai strictement considéré comme un document. J'aurais peut-être pu enlever facilement une ou plusieurs petites fautes qui sont assez explicables si on considère qu'il n'est qu'auteur de lettres. Je ne l'ai pas voulu, par crainte d'aller trop loin. Lorsque B prétend que sur 100 jeunes gens qui s'égarent dans ce monde, 99 sont sauvés par des femmes

et 1 par la grâce divine, il est facile de voir qu'il n'a pas été fort en calcul puisqu'il ne trouve aucune place pour ceux qui se perdent complètement. Il m'aurait été facile de modifier un peu les chiffres, mais je trouve que dans l'erreur de calcul de B il y a quelque chose de beaucoup plus beau. B mentionne ailleurs un sage grec du nom de Myson, et dit de lui qu'il jouirait du rare bonheur d'être compté parmi les 7 Sages, si le nombre de ceux-ci était porté à 14. Un instant je ne sus pas du tout où il avait bien pu puiser ces détails et le nom de cet auteur grec. Mon soupçon se porta bientôt sur Diogène de Laërce, et en examinant Jöcher (9) et Moréri (10), j'ai trouvé son nom cité. Cependant le renseignement de B aurait besoin d'être rectifié, car ce qu'il dit n'est pas tout à fait correct, bien qu'une certaine incertitude se montre chez les anciens lorsqu'ils déterminent qui étaient les 7 Sages; trois fois j'ai trouvé que cela n'en valait pas la peine, et il me parut que sa remarque, quoique non tout à fait conforme à l'histoire, avait une autre valeur.

Déjà il y a cinq ans j'étais arrivé jusqu'au point où me voilà maintenant; j'avais disposé les papiers comme ils le sont encore; j'avais pris la décision de les publier, mais je pensais, cependant, qu'il serait mieux d'attendre un peu. Je considérais qu'un espace de cinq ans était raisonnable. Ces cinq années se sont écoulées et je commence là où j'en étais. Je n'ai sûrement pas besoin de certifier au lecteur que je n'ai négligé aucun moyen pour trouver trace des auteurs. Le brocanteur ne tenait aucun livre d'achat et de vente; on sait que les brocanteurs le font rarement; il ne savait plus à qui il avait acheté ce meuble, il crut se rappeler qu'il l'avait eu dans une vente aux enchères mixte. Je n'aurai pas la hardiesse de raconter au lecteur la quantité de vains essais qui m'ont pris beaucoup de temps, d'autant moins que leur souvenir m'est désagréable. Cependant je puis en peu de mots initier le lecteur au résultat, car il était nul.

Une fois décidé à publier ces papiers, un seul scrupule s'est éveillé en moi. Le lecteur me permettra-t-il de parler très franchement? L'idée m'est venue d'une indiscretion dont je me rendais peut-être coupable envers ces auteurs inconnus. Mais plus je me suis familiarisé avec les papiers, plus ce scrupule-là a diminué. Les papiers sont d'une nature telle que, malgré un examen soigneux, ils ne me donnèrent aucun renseignement; et bien moins encore le feraient-ils pour le lecteur, car j'ose, je crois, me mesurer avec n'importe lequel lecteur, sinon pour le goût, la sympathie et l'intelligence, du moins pour l'application et le zèle. Supposons donc que les auteurs inconnus existent encore, qu'ils demeurent ici en ville et qu'ils prennent connaissance, par hasard, de leurs propres papiers; s'ils gardent le silence, la publication ne révélera rien, car ce qu'on a l'habitude de dire au sujet de toute chose imprimée s'applique, au sens le plus strict, à ces papiers — ils se taisent.

Un autre de mes scrupules était relativement de moindre importance et facile à écarter, et il s'est écarté d'une façon aussi facile qu'inattendue. En effet ces papiers me semblaient pouvoir devenir source d'argent. Je trouvais naturel, bien entendu, d'obtenir une petite rémunération pour mes peines; mais je considérais que les droits d'auteur seraient excessifs pour moi.